

# Le fort de la Conchée

## Journal de Bord

Juin 2019 n° 6

### Réouverture du chantier en mai 2019

Le Fort est sorti de sa « léthargie hivernale » un peu tardivement cette année. La passerelle métallique qui nous permet de débarquer, durement mise à l'épreuve par vents, courants et marées....depuis une quinzaine d'années, a rendu l'âme ce printemps ! Aussi l'Association a t'elle dû, dans l'urgence, pourvoir à son remplacement.

Ces photos illustrent la force des « éléments hostiles » !



*Marche de plus d'une tonne soulevée et emportée, dallage arraché, passerelle déformée.....*

### Pose de la nouvelle passerelle

La construction de la nouvelle passerelle a été confiée à la Société ECL de St Guinoux. Le transport par barge et la mise en place ont été effectués par la Société Malouine TSMB.

Huit personnes ont été mobilisées pendant cinq jours pour l'installer dans des conditions très difficiles. Décidément le Fort requiert des gens non seulement compétents mais qui ne baissent pas les bras devant les difficultés d'usage pour travailler sur le Fort de la Conchée ! Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.







## Hélicoptage

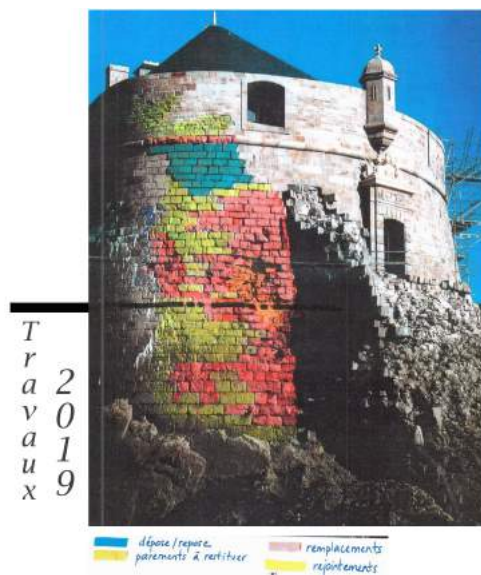
Le Fort a été approvisionné en matériaux, comme chaque année, par Hélicoptère. Une centaine de rotations depuis le Camping des Nielles, ont été effectuées sur deux jours (environ 90 tonnes) .



## Travaux 2019

L'Entreprise de maçonnerie Quélin est à nouveau à pied d'œuvre et ce jusqu'à mi octobre.

Programme des travaux prévus cette année : restauration partielle du rempart ouest très exposé et fenêtre de tir est.



2019



## Mécénat, Dons.....

Nous sommes dorénavant en conformité avec le règlement international, qui impose la présence d'une cloche sur les navires de plus de 20 mètres, pour prévenir les abordages en mer! 😊



Pose d'une cloche du XVIII ème gracieusement offerte par Mr et Mme Hourrière, à qui nous devons déjà le Maître-autel, qu'abrite la Chapelle.



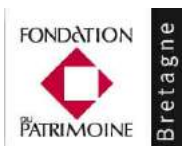
## Concours VMF French Heritage Society



Nous sommes très fiers de vous informer que nous avons remporté le Prix de Sauvegarde des Vieilles Maisons Françaises au travers de la French Heritage Society Association Américaine qui aide à la préservation du patrimoine français. La dotation qui nous a été allouée s'élève à 15.000\$.

## Fondation du Patrimoine

Le lancement d'une campagne de mécénat populaire auprès de la Fondation du Patrimoine est en cours. La souscription en ligne a pris un peu de retard étant donné l'incendie de Notre Dame, mais ne saurait tarder....



## Remerciements



La Drac et le Conseil Régional de Bretagne, qui nous soutiennent depuis des années, nous ont renouvelé leur confiance pour cette nouvelle tranche de travaux.  
Nous les en remercions !



*Bernadette & Patrice Benoist*





FRENCH  
HERITAGE  
SOCIETY

COMMUNIQUE DE PRESSE

Juin 2019

### **Le Prix VMF – French Heritage Society d’une valeur de 15 000 dollars, est remis aux propriétaires du Fort de la Conchée (Saint-Malo, Ile-et-Vilaine)**

*Depuis plus de quarante ans et grâce à la générosité et au soutien de nombreux mécènes, l’association de défense et de sauvegarde du patrimoine VMF organise un concours national des plus belles restaurations et mises en valeur d’édifices remarquables. Elle souhaite ainsi encourager la restauration du patrimoine privé sous toutes ses formes et dans tous les domaines. En 2019, une trentaine de prix nationaux seront remis pour près de 150 000€.*

#### **Le défi technique de la construction**

En 1689, Louis XIV charge Vauban d’inspecter les défenses des façades maritimes du royaume. L’ingénieur décide de renforcer le contrôle des entrées maritimes de Saint Malo en construisant sur une tête de rocher une de ses plus belles réalisations et un de ses plus grands défis : le fort de la Conchée. En 1693, face aux attaques des Anglais, le fort confirme sa place stratégique et sa puissance de feu en repoussant les attaquants. Bien qu’édifié en pleine mer, dans un milieu hostile, le fort résiste aux assauts du temps mais en 1944, lors des bombardements pour la libération de Saint-Malo, il est considérablement endommagé. En 1988 des passionnés de vieilles pierres s’associent pour créer une compagnie et entament la rénovation du fort. Cette association, la Compagnie du Fort de la Conchée, œuvre depuis trente ans à la restauration de ce chef d’œuvre de Vauban.



#### **Une restauration complexe**

L’escalier-quai permettant d’accéder au fort a lui aussi été détruit lors des bombardements. C’est pourquoi les matériaux de reconstruction sont aujourd’hui tous acheminés par hélicoptère et seuls des marins expérimentés peuvent débarquer les touristes à la Conchée lors des ouvertures exceptionnelles du fort aux Journées Européennes du Patrimoine. Le Prix VMF – French Heritage Society contribuera à restituer l’entrée sud du Fort, comprenant l’escalier-quai d’accès et le boulevard de défense. Il s’agit de travaux complexes car situés dans l’eau. L’objectif de l’Association est de pouvoir accueillir plus largement les touristes en toute sécurité.

*L’association VMF, créée en 1958 et reconnue d’utilité publique en 1963, se consacre à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine bâti et paysager depuis plus de 60 ans. L’association a pour mission de défendre tous les patrimoines de qualité (bâti et paysagers, de prestige ou non), regrouper tous les défenseurs de ces patrimoines, encourager la transmission des savoir-faire et sensibiliser les jeunes. Elle souhaite valoriser la mission d’intérêt général que remplissent les propriétaires privés qui en habitent, restaurant et faisant vivre de nombreux sites, aident à la conservation du patrimoine et participent à la qualité de notre cadre de vie.*

[www.vmfpatrimoine.org](http://www.vmfpatrimoine.org)  
[www.facebook.com/vmfpatrimoine/](https://www.facebook.com/vmfpatrimoine/)

*French Heritage Society, FHS (ex-Friends of Vieilles Maisons Françaises) témoigne de l’attrait des Américains pour le patrimoine architectural français. Depuis 36 ans FHS a soutenu plus de 585 projets de restauration et favorisé les échanges éducatifs et culturels entre les États-Unis et la France.*